



Comité Syndical du 13 janvier 2020

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 17h00

Collège EPCI

Etaient présents :

Communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge	Jean-Charles BEAUCHE	Délégué titulaire
Communauté de communes du Vexin Normand	James BLOUIN	Délégué titulaire
Communauté de communes de Roumois Seine	Sylvain BONENFANT	Délégué titulaire
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Jean CARRE	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Fabrice CAUDY	Délégué titulaire
Communauté de communes du Pays de Conches en Ouche	Jacky CRESTEY-HONORE	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Lysianne ELIE PARQUET	Déléguée titulaire
Communauté de communes du Vexin Normand	Perrine FORZY	Déléguée titulaire
Communauté de communes de Lyons Andelle	Philippe GERICS	Délégué titulaire
Interco Normandie Sud Eure	Jean-Pierre GODEST	Délégué titulaire
Communauté de communes de Lyons Andelle	Philippe HALOT	Délégué titulaire
Communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge	Alain HUARD	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Christian LORDI	Délégué titulaire
Evreux Portes de Normandie	Jean-Pierre MOREL	Délégué titulaire

Communauté de communes de Roumois Seine	Michaël ONO DIT BIOT	Délégué titulaire
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	Gérard PLATEL	Délégué titulaire
Communautés de communes du Pays du Neubourg	Gérard PLESSIS	Délégué titulaire
Interco Normandie Sud Eure	Jean-Claude PROVOST	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Yves ROCHETTE	Délégué titulaire
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Christophe CHAMBON	Délégué suppléant
Intercom Bernay Terres de Normandie	Daniel GROULT	Délégué suppléant
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Marie-Joëlle LENFANT	Déléguée suppléante
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Jean-Marc MOGLIA	Délégué suppléant

Etaient représentés :

Communauté de communes du Pays du Neubourg	Jean-Paul LEGENDRE	Délégué titulaire
--	--------------------	--------------------------

Collège Conseil Départemental

Etaient présents :

Département de l'Eure	Stéphanie AUGER	Déléguée titulaire
Département de l'Eure	José BRIDARD	Délégué titulaire
Département de l'Eure	Frédéric DUCHE	Délégué titulaire
Département de l'Eure	Alfred RECOURS	Délégué titulaire
Département de l'Eure	Gaby LEFEBVRE	Déléguée suppléante
Département de l'Eure	Chantale LE GALL	Délégué suppléante

Etaient représentés :

Département de l'Eure	Pascal LEHONGRE	Délégué titulaire
-----------------------	-----------------	--------------------------

Région Normandie :

Etaient présents :

Région Normandie	Michèle ROUVEIX	Déléguée suppléante
------------------	-----------------	----------------------------

Etaient représentés :

Région Normandie	Anne-Laure MARTEAU	Délégué titulaire
------------------	--------------------	--------------------------

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur Frédéric Duché rappelle l'ordre du jour du comité syndical et présente le rapport pour le premier point abordé relatif à l'adoption du procès-verbal du précédent comité syndical en date du 2 décembre 2019.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième objet : Signature d'une convention avec le Conseil départemental de l'Eure relative à la nomination du DPO d'Eure Normandie Numérique

Monsieur Frédéric Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième objet : Adoption du budget primitif 2020 pour le budget principal

Monsieur James Blouin présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième objet : Adoption du budget primitif 2020 pour le budget 1G

Monsieur James Blouin présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième objet : Adoption du budget primitif 2020 pour le budget 2G

Monsieur James Blouin présente le rapport.

Monsieur Yves Rochette se questionne sur la perception des redevances de la délégation de service public et la livraison des 60 000 prises, comment est effectué le calcul ?

Monsieur Frédéric Duché lui indique que le montage budgétaire est calculé en fonction du nombre de prises livrées. En effet, si les 60 000 prises ne sont pas livrées, il n'y a pas de recette.

Monsieur Yves Rochette souhaite avoir plus de détails sur l'organisation des réunions publiques.

Monsieur Frédéric Duché explique qu'Eure Normandie Numérique peut organiser des réunions avec les maires quand il y a des problématiques à traiter sur le territoire.

Les réunions publiques ne sont organisées qu'une fois la fibre activée, il y a une réunion qui est faite en amont avec les maires pour préparer la réunion avec les particuliers et les Fournisseurs d'Accès à Internet.

Madame Annie Jacques précise que les réunions publiques sont organisées lorsque qu'un minimum de 3 000 prises sont livrées.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Après avoir traité tous les objets de l'ordre du jour, Monsieur Frédéric Duché souhaite faire un rappel aux délégués concernant les prochaines élections municipales et la désignation des délégués pour les EPCI de l'Eure.

Monsieur Frédéric Duché laisse ensuite la parole aux délégués pour des questions diverses.

Madame Marie-Joëlle Lenfant évoque des problèmes rencontrés lors des travaux sur sa commune d'Amfreville sur Iton, non-respect des règles de sécurité, pose de poteaux mal réalisée, absence de déclaration, travail après 20h le soir et les samedi...

Monsieur Frédéric Duché répond que ce sont des problèmes qu'Eure Normandie Numérique rencontrent sur plusieurs chantiers, un important travail de surveillance est effectué par le syndicat plusieurs sous-traitant ont été radiés suite à ces contrôles.

Monsieur Frédéric Duché rappelle qu'Eure Normandie Numérique met la pression sur les entreprises afin que les délais des travaux annoncés soient respectés ce qui peut conduire à des chantiers effectués dans de mauvaises conditions de sécurité.

Pour le travail le weekend ça peut être fait si les déclarations en mairie ont été réalisées pour rattraper les retards de travaux.

Monsieur Jean-Christophe Boyard fera le point sur les problèmes de la commune d'Amfreville sur Iton et reviendra vers Madame Lenfant.

La séance est levée à 19h30.